

## Courrier du groupement des joueuses de D2F

A la fédération française de Handball,

Nous avons bien pris en compte votre décision de suspendre le championnat de D2F que vous considérez comme « non-professionnel ».

Sachez que derrière l'intitulé « D2F », se cachent des femmes qui étudient ou travaillent, certaines d'entre-elles sont d'ailleurs mamans. Quelques-unes ont quitté leur pays natal, d'autres leur région d'origine, pour pouvoir vivre de leur passion au plus haut niveau possible.

Leurs journées sont rythmées par les contraintes, les obligations, mais aussi les entraînements qu'elles continuent de suivre avec passion et ferveur. Ces entraînements, ils sont parfois quotidiens, parfois biquotidiens. Ils mêlent pratique, préparation physique et tactique, et analyse vidéo. Ils sont dirigés par des entraîneurs diplômés, professionnels, et qui ont au même titre que les joueuses l'objectif de performer et de proposer du spectacle dans les différents gymnases de France.

Vous comprendrez qu'il s'agit ici bien plus qu'un passe-temps où qu'un loisir, mais bien d'une pratique de très haut-niveau, permettant de fournir chaque année les clubs de l'élite française et internationale, ainsi que les sélections nationales.

Cependant, cela ne semble pas rentrer dans vos critères du professionnalisme. Malgré le peu d'explications fournies dans l'annonce de votre décision, nous avons facilement compris quels critères étaient pris en compte.

En effet, nos confrères de la Proligue sont eux autorisés à jouer, ce qui laisse supposer que la différence ne se trouve pas dans le niveau de jeu, mais bien dans des éléments financiers, au détriment de toutes les exigences auxquelles se plient les différents acteurs de la Deuxième Division.

En D2F, toutes les joueuses ne sont pas rémunérées par un contrat de travail, toutes les joueuses ne sont d'ailleurs pas forcément rémunérées tout court. Les budgets des clubs sont inférieurs, les sponsors moins nombreux, mais l'investissement humain y est identique. Ce sont les mêmes nombres d'heures d'entraînement, les mêmes bénévoles qui œuvrent au quotidien à l'organisation et au bon déroulement des rencontres le week-end. Ce sont les mêmes présidents qui se démènent à monter des projets viables qui permettent aux joueuses de se développer et de proposer un niveau de jeu qui attire le public.

La D2F c'est pourtant aussi une division composée de plusieurs clubs VAP (Voie d'Accès au Professionnalisme), soumis à un cahier des charges précis que vous avez mis en place. Que dire maintenant à ces clubs qui se sont engagés dans une démarche professionnelle, qui se sont structurés, qui ont investi ?

La D2F c'est plus de 80 contrats professionnels de joueuses (dont bien plus de la moitié sont à temps complet), sans parler du nombre de contrats professionnels au sein des staffs techniques et des personnels administratifs. Avez-vous pensé aux conséquences sociales, économiques, conventionnelles ?

Mesdames, Messieurs, vous comprendrez donc bien notre déception et notre incompréhension quant à la suspension du championnat, lorsque l'on parle d'un environnement sportif et humain, qui semble ne prendre en compte qu'un aspect financier caché derrière des quotas, des statistiques, des pourcentages.

Nous nous étonnons également que dans le cadre de prise de décisions si lourdes de conséquences pour les acteurs, les joueuses, les entraîneurs, et parfois les clubs, ne soient pas représentés dans les discussions, ni même consultés de manière transparente. Des structures représentatives existent, et pourtant, malgré leurs sollicitations souvent laissées sans réponse, les décisions se prennent sans considération des acteurs de cette division. Une telle crise ne serait-elle pas l'opportunité de revoir votre mode de gouvernance, de consultation, de décision, afin que le handball français, le handball féminin, la D2F sortent grandis d'une épreuve comme celle que nous sommes en train de vivre ?

Il est du devoir de la fédération française de handball de promouvoir le sport féminin et de récompenser l'investissement sans relâche de centaines d'individus, qu'il s'agisse de joueuses, d'entraîneurs, de présidents, de vice-présidents, de trésoriers, de bénévoles, d'intendants, et la liste pourrait s'allonger.

Pour conclure, nous nous permettons de rappeler que tout a été mis en œuvre pour respecter les protocoles sanitaires et assurer la sécurité des différentes équipes engagées dans le championnat. Cet engagement est bien sûr toujours d'actualité et peut même être intensifié si en dépend l'avenir de notre saison.

Dans cette situation difficile, l'union est importante et votre reconnaissance aussi.

En vous adressant nos salutations distinguées.

Avec le soutien de l'AJPH, une joueuse des clubs suivants a représenté ses coéquipières par sa signature : Noisy-le-Grand, Bègles, Rochechouart-Saint-Junien, Octeville, Sambre-Avesnois, Bouillargues, Celles-sur-Belle, Clermont-Ferrand, Saint-Grégoire-Rennes, Vaulx-en-Velin, Saint-Maur, Le Havre, Achenheim et Cannes-Mandelieu.

Mathilde PLOTTON et  
l'ensemble des joueuses du NLGHB93

Victoire NICOLAS, CAB Handball



Wendy LAWSON, ROCAASJ87



Jennifer VIALATTE, HB Octeville



Sabrina ABDELLAHI, SAHB



Chloé ROELANDT, Bouillargues N.M



Laurine CHESNEAU, HBCC



Alienor SURMELY, HBCAM63



Lili HERENGER, SGRMH



Lucile ROCHE et l'ensemble  
des joueuses de l'ASULVV

Léa CONSTANTIN et l'ensemble  
des joueuses de la VGA Stella Saint-Maur

Louison Boisorieux, HAC Handball

Dalila Abdesselam, ATH

Anna Manaut et l'ensemble des joueuses  
de l'AS Cannes-Mandelieu HB

Avec le soutien de l'AJPH

